



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné, que le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024,2025,2026 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi, 4 décembre 2023 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim.**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget,

Donné à Saint-Joachim, ce 7^e jour du mois de novembre 2023.

Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 7 novembre 2023 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de novembre 2023.

Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier